

ÉVALUATION ET CONCLUSIONS

RAPPORT FINAL

CATHERINE CULLEN
DÉCEMBRE 2018



culture 21

Commission de CGLU

L'Agenda 21 de la Culture est le premier document à vocation mondiale à établir les bases d'un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel durable. Son approbation a eu lieu le 8 mai 2004 à Barcelone dans le cadre du premier Forum Universel des Cultures, où Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) a adopté l'Agenda 21 de la Culture comme document de référence de son ambition pour la culture, centrée sur la défense des droits de l'homme, le maintien de la diversité culturelle, les enjeux du développement durable, l'approfondissement de la participation citoyenne et de la création de conditions pour la paix. Depuis, la Commission culture de CGLU assume le rôle de coordinateur du processus.

Dans ce cadre, la culture est considérée comme un moteur et catalyseur du développement durable, et les valeurs de la démarche proposée dans l'Agenda 21 de la Culture se basent sur les expériences pratiques et concrètes des villes et des gouvernements locaux ainsi que sur les contributions provenant d'organisations internationales, d'universités et de mouvements militants.

À partir de l'Agenda 21 de la culture (2004) et de **Culture 21 Actions** (2015), la Commission culture de CGLU a établi un ensemble de programmes de mise en œuvre concrète du rôle de la culture dans le développement durable. « **Villes Pilotes** » est un programme d'appropriation et d'apprentissage pour les gouvernements locaux, fondé sur 9 Engagements et 100 Actions rassemblés dans un document de mise en œuvre nommé Culture 21 Actions. D'une durée d'environ 30 mois, le programme propose de la sensibilisation à l'échelle locale, de la veille entre pairs au niveau international, du développement des capacités, de la mise en œuvre de projets pilotes locaux, des séminaires publics et l'élaboration de bonnes pratiques. Son volet spécifiquement européen, **Villes Pilotes Europe**, se décline en partenariat avec **Culture Action Europe**, le plus grand réseau européen d'institutions et d'acteurs culturels.

La Ville de Namur a rejoint le programme européen de Villes Pilote en 2015 et a complété sa participation fin 2018. Ce rapport final a été élaboré par Catherine Cullen, avec les apports du Secrétariat de la Commission culture de CGLU.

RAPPORT
FINAL



INTRODUCTION

La Ville de Namur a adhéré à ce programme en 2015, confirmant ainsi son engagement à faire de la culture une dimension clé de sa politique locale et à mettre en avant la transversalité de la culture dans la planification, en synergie avec d'autres champs politiques locaux (cohésion sociale, environnement, économie, urbanisme, enseignement, jeunesse, espaces publics, économie, etc.). Namur était déjà fortement impliquée depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable. Son engagement dans le programme Villes Pilotes n'est en fait que l'approfondissement d'une politique culturelle déjà très sensible aux grands enjeux de l'Agenda 21 de la Culture et son postulat d'une relation étroite entre la citoyenneté, la culture et le développement.

En lien direct avec le programme de politique générale, on peut dire que le *Programme Stratégique Transversal* communal (PST) de Namur est symbolique de la volonté forte de la Ville à s'impliquer dans une démarche de gouvernance durable. Le fait aussi que les grands chantiers de ces dernières et prochaines années (la passerelle, le téléphérique, les nouvelles infrastructures culturelles comme le Grand Manège ou le nouveau pôle muséal, pour ne citer que ceux-là) puissent être consultés en permanence par les citoyens dans une structure dédiée - Le Pavillon d'Aménagement Urbain - va dans le même sens. En effet, non seulement ce lieu offre à tous les citoyens intéressés des informations relatives aux grands projets/chantiers urbains, mais il sert également d'espace d'échanges et de dialogue entre les différents acteurs du territoire – une forme de gouvernance également au cœur des engagements de Culture 21 Actions.

Ville universitaire et innovante, capitale de la Wallonie, Namur se veut depuis quelques années une «*Smart City* » en y ajoutant sa touche personnelle de «*ville intelligente visant le développement durable et le progrès pour l'être humain, où il est question de s'attaquer aux problèmes actuels de mobilité, de propreté, d'emploi, de logement, d'environnement (eau, énergie, déchets), de cohésion sociale, ...et de tâcher de les résoudre par des solutions innovantes en utilisant notamment les outils et opportunités qu'offrent les nouvelles technologies* ». Si le concept de Smart City a d'abord été lié aux innovations technologiques, c'est devenu aujourd'hui un modèle de développement urbain et durable qui prône l'innovation par et pour ses usagers et dans lequel le numérique est une des pistes de solutions aux problèmes actuels. Les institutions sont amenées à agir comme plateforme d'échanges plutôt que comme simples émetteurs ou récepteurs d'informations. Les infrastructures culturelles, les associations, les artistes, les acteurs culturels et les citoyens engagés deviennent force de propositions et sont appelés à jouer un rôle important dans le développement de ce nouveau modèle d'économie collaborative. La Ville s'est engagée à rechercher des modes de décisions et d'actions plus horizontaux et participatifs, en considérant



INTRODUCTION

les acteurs locaux (publics, privés ou citoyens) comme des partenaires de l'action publique et comme des acteurs à part entière d'un écosystème urbain.

Le Pavillon Milan, pavillon belge de l'exposition universelle de 2015 à Milan, acheté pour être réinstallé à Namur, permettra à la Ville de disposer d'un haut lieu numérique, outil à la fois d'intérêt touristique et technologique mais qui a l'ambition d'intégrer aussi les initiatives locales telles que le *Kikk* (festival international de créations numériques liant les arts, les sciences et la technologie), le *Trakk* (hub créatif, couveuse d'entreprises innovantes), le futur port numérique du Grognon ou encore le futur « *Namur Innovative City Lab* ». Là encore, on ne peut que souligner le travail transversal mené par la Ville de Namur correspondant à plusieurs actions et engagements de Culture 21 Actions. En effet, la Culture à Namur joue et jouera un rôle moteur dans ce développement durable et humain. Elle est même aux avant-postes d'un certain nombre de projets phares pour le développement technologique et participatif de la ville : la plateforme citoyenne et le travail autour de Namur Confluent Culture font partie des bonnes pratiques du programme Namur Ville Pilote.

Les questions de gouvernance sont posées à plusieurs reprises dans les politiques et les pratiques de la Ville, signe d'un véritable engagement pour le développement durable humain. En ce qui concerne la Culture, la déclaration de politique communale 2012-2018 en a fait un enjeu déterminant que ce soit au niveau de la création, de la diffusion, de la formation, et de l'accessibilité des publics. À Namur, la culture est considérée à la fois pour elle-même et par ses impacts sur la société, ce qui la rapproche d'un des principes fondamentaux de l'Agenda 21 de la Culture – la culture comme dimension essentielle du développement durable au même titre que l'économique, le social et l'environnemental.

Si l'on considère les nouvelles formes de gouvernances dans le domaine de la culture, on peut donner deux exemples de participation citoyenne à Namur : un projet d'agora créative dans l'espace réel de la Confluence rénovée, et dans l'espace virtuel, la mise en œuvre d'une plateforme collaborative de participation citoyenne, initié actuellement par le service culture.

Les trois thématiques et les trois mesures pilotes choisies par Namur dans le cadre du projet Ville Pilotes se sont développées en même temps que bien d'autres initiatives qui auraient pu figurer dans le programme et qui représentent aussi divers aspects des engagements et des actions du programme Culture 21 Actions. Quelques exemples d'initiatives seraient : nouveau pôle muséal mutualisé aux Bateliers en plein centre historique de Namur, mise en commun à travers plusieurs projets des moyens et utilisation partagée de ressources (« *Le comptoir des ressources créatives* »), projets innovants en médiation (« *Videomuz* »), intégration dans le pavillon numérique du



INTRODUCTION

KIKK, nouveau lieu pour le *TRAKK* (hub créatif), projet de plan numérique au Pavillon de l'Aménagement urbain à la Confluence, résidences d'artistes aux *Abattoirs*, engagement par la Ville de Namur d'un coordinateur des événements, rénovation de la *Halle Al'Chair* pour accueillir un centre d'information moderne pour les touristes. Et plus spécifiquement sur le thème de la gouvernance, projet d'agenda culturel commun, lancement prochain d'un Forum des acteurs culturels, autant de projets fédérateurs et inclusifs qui, s'ils ne font pas tous partie des « *mesures pilotes* » choisies pour ce programme, ne font que l'enrichir et contribuent à faire avancer le développement culturel durable de la Ville.



NAMUR VILLE PILOTE

Dans le cadre de sa participation au programme Villes Pilotes Europe de l'Agenda 21 de la Culture, la Ville de Namur a organisé le 2 juin 2016 un atelier d'auto-évaluation de ses politiques en matière de culture et développement durable lui permettant d'examiner ses forces et ses faiblesses dans ce domaine, d'en dresser une première impression nommée « radar », et de comparer son auto-évaluation avec les cotes moyennes obtenues à la mi-2015 par un panel mondial d'experts. Cette phase a été suivie de l'élaboration d'un plan de travail se concentrant sur trois thématiques comprises dans le document de travail Culture 21 Actions, *Les Droits Culturels*, *la Gouvernance de la Culture*, et *l'Education et la Culture*, et proposant 3 « *mesures pilotes* » à mettre en œuvre dans les mois suivants l'atelier initial.



DROITS CULTURELS

MESURE PILOTE 1 MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME CITOYENNE PARTICIPATIVE EN LIGNE

En janvier 2018, la Ville de Namur a mis en place une plateforme participative en ligne dans le cadre de sa politique en faveur de la participation citoyenne, initiative liée à la question des droits culturels. Cette plateforme a été conçue pour permettre aux habitants de proposer leurs idées et leurs projets pour Namur en fonction de grandes thématiques identifiées. Elle a été mise en ligne en mai 2018 avec le lancement d'un premier projet pilote, « L'appel aux murs ».

Différents départements de la Ville sont impliqués et travaillent ensemble sur la conception et la réalisation de ce projet : la Culture, l'Education et les Loisirs, le Département des Services d'Appui, et le Service Information et Communication. La participation citoyenne sur la plateforme, ainsi que les réponses aux projets et le vote citoyen relatif aux projets culturels, sont suivis régulièrement par le service Culture.

« L'APPEL AUX MURS »

Le premier projet à être proposé sur la plateforme concerne la création artistique de fresques « Street Art » sur des murs de la ville. L'objectif de la Ville est de « *créer un parcours artistique urbain qui participe à l'essor culturel et touristique de Namur tout en favorisant l'accès à la culture pour tous* ».

Dans un premier temps, la Ville invite les Namurois intéressés à proposer un mur dont ils sont –ou pas– propriétaires pour la réalisation d'une fresque. L'artiste est ensuite sélectionné par le propriétaire du mur à partir d'un porte-folio. Puis, l'artiste choisi présente au moins trois projets dont deux sont sélectionnés par le propriétaire. Ces deux propositions sont soumises au vote en ligne des Namurois.



GOVERNANCE DE LA CULTURE

BONNE PRATIQUE 2 CONTINUATION DES TRAVAUX « NAMUR CONFLUENT CULTURE »

Analyse du plan « Namur Confluent Culture »

Sorti en 2013, le livre blanc « *Namur Confluent Culture* » (2013-2022) est vu comme un processus participatif au sein de la Ville, une dynamique partenariale concertée et cohérente qui fait office de Conseil de la Culture informel par son style de gouvernance. Au terme d'une première phase de consultation proposée à tous les citoyens intéressés, aux élus, aux associations et personnalités engagées, le document a été enrichi, critiqué et amendé (plus de 470 modifications ont été apportées au texte initial). Tous les sujets de la culture en font partie : infrastructures, événements, aménagements urbains, promotion, financement, interactions et coopérations. Les réponses transmises ont été livrées et discutées en réunion « plénière », et ce sont ces réponses qui ont été la base du livre blanc de la Culture de Namur.

A mi-parcours de cette démarche, une évaluation du pourcentage de projets réalisés, de projets en cours, de projets encore à venir. Près de 40% des projets sont déjà réalisés, 50% des projets sont en cours, et 10% des projets restent encore à développer. Chaque année, la Ville de Namur mène une séance plénière, réunissant tous les acteurs culturels pour continuer à construire ensemble ce pilier de la gouvernance et de la politique culturelle partagée de Namur. Il était important de l'inclure dans les « *mesures pilotes* » comme élément essentiel de la vie culturelle à Namur : à continuer, à développer, à améliorer.

Les chantiers urbanistiques de Namur

La Ville de Namur intègre des clauses culturelles et artistiques spécifiques dans les cahiers de charges des grands chantiers. Cette intégration est le résultat d'un travail très précis du Service de la Culture et montre que les acteurs urbains de Namur prennent la dimension culturelle comme une composante clé du développement de la Ville. Les clauses culturelles et artistiques sont à la base même des projets urbanistiques, c'est-à-dire inclus dans les documents préparatoires. Les réflexions culturelles et artistiques sont considérées comme essentielles aux développements futurs de la Ville et intègrent la Culture en toute transversalité.



GOUVERNANCE DE LA CULTURE

MESURE PILOTE 3 LE FORUM DE LA CULTURE

Un Forum pour les acteurs culturels

Il s'agit de créer un espace privé virtuel d'échange et de mutualisation pour les acteurs culturels avec un suivi des demandes et de leurs projets, et à terme d'installer un agenda commun.

Une réflexion s'engage aussi avec les acteurs culturels sur l'évolution de ce forum vers un système autonome d'autorégulation.

La Ville s'est engagée dans un ambitieux projet pour créer et mettre en place en 2019 un Forum de la Culture via une plateforme participative citoyenne en ligne dont le rôle sera d'être une instance de réflexion sur les défis et l'avenir des problématiques culturelles de la Ville. Ce Forum devra permettre aux acteurs concernés d'échanger encore davantage avec le secteur associatif culturel et artistique afin d'obtenir un feedback plus régulier que lors des séances plénières annuelles de « *Namur Confluent Culture* ».



CULTURE ET EDUCATION

MESURE PILOTE 4 LE GRAND MANÈGE

Il s'agit ici d'un projet de conception et de réalisation d'une salle de spectacle à l'acoustique parfaite, d'un conservatoire pour plus de mille élèves, et d'un pôle associatif de promotion et de diffusion de la musique et du chant regroupés sur un même lieu. La future salle du *Grand Manège* pourra faire face aux enjeux de la musique classique non amplifiée et du chant, mais aussi à ceux des musiques émergentes, et accueillir des représentations théâtrales et des spectacles de danse. Ce pôle donnera une dynamique nouvelle à la vie musicale très riche de la Ville et de la Région namuroise et correspond aux engagements de mutualisation et de transversalité des pratiques et de diversité dans de nombreuses propositions de Culture 21 Actions.

La capacité de la salle du *Grand Manège*, conjuguée à la future offre de nouvelles salles dans la corbeille (comme la Maison de la Culture de la Province de Namur), permettra également une programmation accrue de musiques actuelles sans oublier le rock, le jazz et la chanson en général. Un accueil et des salles communes ainsi qu'un café restaurant ouvert aux différents usagers du pôle et de leurs publics complètera cette nouvelle offre culturelle, interdisciplinaire et mutualisée.

Le projet artistique a aussi l'ambition de s'ouvrir à tous les acteurs qui font de Namur un centre de créativité et d'éducation artistique. En effet, la collaboration avec le Conservatoire (musique, théâtre et danse) qui jouxtera la salle du *Grand Manège* apportera un potentiel de création et de pédagogie hors normes et permettra une diversité des compétences artistiques, des activités culturelles et des pratiques innovantes. Dans la deuxième phase du projet, la cité des métiers s'y installera et des logements mixtes seront créés.



OBSERVATIONS

Etant donné l'engagement exceptionnel de la Ville de Namur dans de nouvelles infrastructures aussi bien culturelles que touristiques, soutenu par une forte ambition d'innovation technologique, la question de la nouvelle répartition des compétences, de la transversalité des fonctionnements, et de la capacité à engager et maintenir la participation sur le long terme des citoyens sera cruciale dans les années à venir.

Le *Programme Stratégique Transversal* (PST) est évidemment un outil précieux par sa vision inclusive et efficace des chantiers et autres développements de la Ville pour améliorer les services à sa population. La conscience qu'ont les responsables de la Ville de l'importance de la culture pour l'attractivité (tourisme, développement économique), la cohésion sociale, les libertés fondamentales (lutte contre les exclusions, droits à l'expression culturelle) et le développement durable (lutte contre le changement climatique, impact pédagogique de l'art), sont des atouts forts pour ce qui est appelé à Namur le projet de « *ville intelligente* ».

A l'issue de ce processus, il y a une thématique qui ne semble pas mise en avant ou qui est sous-estimée : le lien entre la Culture et l'Economie (le manque d'analyses à ce sujet a été remarqué plusieurs fois lors des ateliers). Après un travail de recherche et d'analyses, une instance (formelle ou informelle) réunissant des élus de la Ville, des acteurs économiques, des artistes et des responsables culturels, des chercheurs et des universitaires, le secteur du tourisme, et tous ceux qui agissent dans le domaine de l'économie de la culture, pourrait examiner et discuter de l'apport de la culture à l'économie namuroise, afin de mieux cerner ce que l'on sait aujourd'hui sur les effets en termes de développement et d'emplois de l'attractivité culturelle, du tourisme culturel, des TIC et des industries créatives.

Après cette première phase de mise en œuvre de projets liés à Culture 21 Actions, il serait sans doute utile que la Ville de Namur continue à développer des projets liés aux thématiques de l'Agenda 21 de la Culture, notamment le maintien de la diversité, la transversalité, l'éco-organisation, la mutualisation, la formation artistique et culturelle, la culture et l'inclusion sociale pour toujours s'assurer que la viabilité économique, l'équité sociale, et la responsabilité environnementale sont toujours accompagnés par la vitalité culturelle.

Étant donné le travail attentif et réussi de Namur comme Ville Pilote, et en cohérence avec son désir d'interconnexion internationale et sa capacité prouvée d'influencer le travail d'autres villes, la Ville de Namur pourrait rejoindre le programme de Villes Leader de la Commission Culture de CGLU. Les Villes Leader ont acquis de l'expérience dans la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture et détiennent des connaissances conceptuelles et pratiques solides sur la place de la culture dans les villes durables.

CONTACT

Pour davantage d'informations sur cet exercice, veuillez contacter:

»»» Ville de Namur

Pierre Henry, Service de la Culture de la Ville de Namur:

Pierre.Henry@namur.ville.be

Carine Debelle, cheffe du Service de la Culture de la Ville de Namur:

Carine.Debelle@namur.ville.be

[Facebook.com/namurconfluentculture](https://www.facebook.com/namurconfluentculture)

»»» Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) - Commission culture

Email: info@agenda21culture.net

Web: www.agenda21culture.net





NAMUR
Ville Pilote • culture 21
EUROPE



VILLE DE
NAMUR



NAMUR
CONFLUENT
CULTURE